

COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATIONS DU COLLÈGE

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024

Le 19 septembre 2024, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 modifiée relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 modifié relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 15 juin 2020 et le décret du 13 septembre 2022, portant nomination des membres du collège et de la présidente de l'Autorité ;

A adopté les décisions suivantes :

- ✓ [Décision n° 2024-142 du 19 septembre 2024 relative à l'exploitation en réseau physique de distribution du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « 600 000 Carats » ;](#)
- ✓ [Décision n° 2024-143 du 19 septembre 2024 relative à l'exploitation en ligne et en réseau physique de distribution du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Royaume d'Or » ;](#)
- ✓ [Décision n°2024-144 du 19 septembre 2024 relative à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Délice Fusion » ;](#)
- ✓ [Décision n°2024-145 du 19 septembre 2024 relative à l'exploitation en ligne et en réseau physique de distribution du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Maxi Astro » ;](#)
- ✓ [Décision n°2024-146 du 19 septembre 2024 portant modification de la décision n°2024- 127 du 11 juillet 2024 relative au programme des jeux 2025 de La Française des Jeux.](#)
- ✓ [Décision n°2024-147 du 19 septembre 2024 portant modification de la liste support de paris autorisés ;](#)
- ✓ [Décision n°2024-149 du 19 septembre 2024 relative à la modification de la stratégie promotionnelle de la société FP OPÉRATEUR \(Olybet\) pour l'année 2024.](#)

A adopté les avis suivants : (non publiés)

- ✓ Avis n°2024-034 du 19 septembre 2024 portant modification du calendrier des courses hippiques françaises et étrangères pour l'année 2024 (cinquième saisine modificative) ;
- ✓ Avis n° 2024-035 du 19 septembre 2024 portant sur le projet de contrat de concession présenté par la SAS open de Moselle et relatif à l'organisation de paris en réseau physique de distribution sur l'édition 2024 du Moselle open ;
- ✓ Avis n° 2024-036 du 19 septembre 2024 portant sur le projet de contrat de concession présenté par la SAS open de Moselle et relatif à l'organisation de paris en ligne sur l'édition 2024 du Moselle open.

Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 25 septembre 2024